

Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2017

Convoqué le seize mars deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le vingt-trois mars deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa quatre-vingtième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

Quatre-vingtième Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Roland GRENET
Madame Nadine ALAPETITE	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques BARBECOT	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur José BELDA	Monsieur Michel LACROIX
Madame Martine BELLEROSE	Monsieur Alain LAGRU
Madame Jacqueline BOLIS	Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Frédéric BONNICHON	Madame Marie-Pierre LORIN
Monsieur Éric BRUN	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Madame Françoise NOUHEN
Madame Josette CAMUS (départ à 18h45)	Monsieur Bertrand PASCUTO
Monsieur Gérard CHANSARD	Monsieur Alain PAULET
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Serge CHARLEMAGNE (départ à 19h27)	Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Cécile CHARREIRE	Monsieur Pascal PIGOT (départ à 19h00)
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Jean-Marie CLÉMENT	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Jean-Paul CUZIN	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Alain DEAT	Madame Catherine QUEINNEC
Monsieur Laurent DIAS	Madame Anne-Karine QUEMENER
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur Thierry ROUX
Monsieur Yves FAFOURNOUX (départ à 19h15)	Monsieur Serge TOURET
Madame Chantal FAVRE-MOULIN (à partir de 19h15)	Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Stéphanie FLORI-DUTOUR	Monsieur Guillaume VIMONT (à partir de 19h)
Monsieur Philippe GAILLARD	Monsieur René VINZIO
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Roger GARDES	

Avaient donné pouvoir :

Madame Emmanuelle BELETTE	à	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Cyril CINEUX	à	Madame Martine BELLEROSE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL	à	Monsieur Jacques CHEVALIER
Madame Josette CAMUS (à partir de 18h45)	à	Monsieur Bertrand PASCUTO
Monsieur Pascal PIGOT (à partir de 19h00)	à	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE	à	Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gilles VOLDOIRE	à	Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Jacques LAMY	à	Monsieur Thierry ROUX
Monsieur Marc REGNOUX	à	Monsieur Alain PAULET
Monsieur Mohand HAMOUMOU	à	Monsieur Gérard DUBOIS

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Jacques BEAUJON	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Emmanuelle BELETTE	Monsieur Alexandre PAGÈS
Monsieur Michel BEYSSI	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Olivier BIANCHI	Monsieur Gérard PERRODIN
Monsieur Roland BLANCHET	Monsieur Hervé PRONONCE
Monsieur Éric BRUN	Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Cyril CINEUX	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Philippe COULON	Monsieur François RUDEL
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX	Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Joël DERRÉ	Madame Bernadette TROQUET
Madame Stéphanie DUBIEN	Madame Marie-José TROTE
Madame Martine FAUCHER	Madame Marie-Christine VALLENET
Madame Hélène FEDERSPIEL	Monsieur Alain VASSORT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING	Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Mohand HAMOUMOU	Monsieur Gilles VOLDOIRE
Monsieur Jacques LAMY	

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Reprise et Affectation des Résultats Exercice 2016

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un déficit de 48.236.,61 € (1.211.734,36 – 1.259.971,47), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2015, soit la somme de 217.751,38 €, présente en définitif un excédent de 169.514,77 €.

Il indique également que le résultat d'investissement de l'exercice 2016, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un excédent de 10.358,07 € (166.274,42 – 155.916,35), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2015, soit la somme de 114.080,30 €, présente en définitif un excédent de 124.438,37 €.

Le Comité syndical est donc amené à se prononcer sur l'affectation des résultats 2016.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'affecter la somme de 169.514,77 € (soit l'excédent de clôture de la section de fonctionnement) en recettes de fonctionnement au chapitre 002 du Budget Primitif de l'exercice 2017 ;**
- **d'affecter la somme de 124.438,37 € (soit l'excédent de clôture de la section d'investissement) en recettes d'investissement au chapitre 001 du Budget Primitif de l'exercice 2017.**

À Clermont-Ferrand, lundi 03 avril 2017.

**Dominique ADENOT,
Président.**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20170323-23032017_487-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2017
Publication : 14/04/2017